

5

ORGANISATION DU STATIONNEMENT

La bonne gestion des places d'un stationnement constitue un instrument efficace pour diminuer le volume de trafic et les nuisances environnementales qu'il engendre. Alors que les bornes de recharge électrique sont désormais pratique commune de l'aménagement d'un stationnement, les autres modes durables peuvent aussi bénéficier d'espaces dédiés. En comprenant bien les besoins des covoitureur-euses, des cyclistes et des marcheurs-euses, il est possible d'exercer un meilleur contrôle sur le stationnement et de favoriser l'équité envers tous-tes les employé-es.



DANS CETTE SECTION :

5.1 Implanter un programme de covoiturage

5.2 Optimiser son stationnement pour les besoins des conducteur-trices de véhicules électriques

5.3 Implanter une politique d'attribution des places et de tarification du stationnement

MODES DURABLES CONCERNÉS :

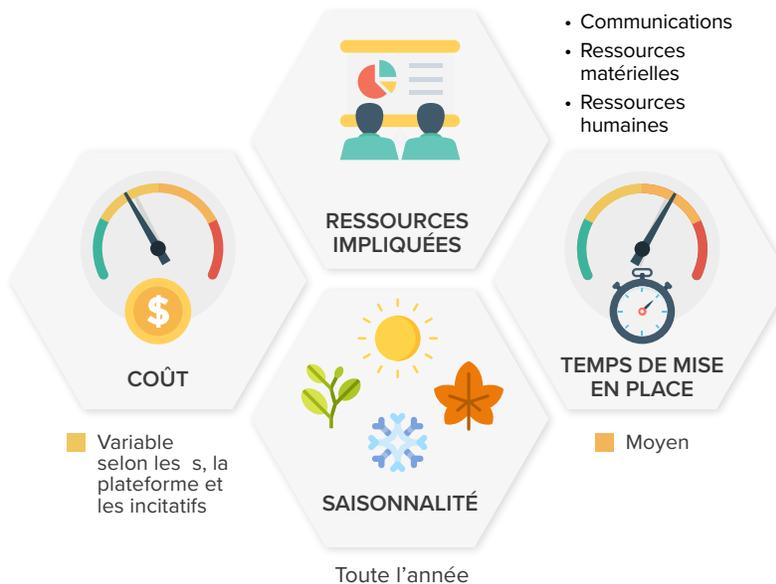


5.1 ORGANISATION DU STATIONNEMENT

Implanter un programme de covoiturage



Comme employeur, il est possible de favoriser la pratique du covoiturage en mettant à la disposition du personnel une plateforme facilitant le jumelage entre des conducteur-trices et des passager-ères et en proposant des mesures incitatives comme des places de stationnement réservées.



Le covoiturage permet de réduire le nombre d'automobiles nécessaires pour déplacer le même nombre de personnes. Au Québec, les conducteurs transportent chaque jour 25 millions de sièges vides dans leur voiture, dont 14,8 millions dans le Grand Montréal (La Presse, 2018). La capacité du parc automobile actuel est un potentiel indéniable. L'automobile partagée est une alternative viable à l'automobile en solo.



FACTEURS DE SUCCÈS

- Facilité d'utilisation de la plateforme
- Nombre d'utilisateurs (présence d'une masse critique pour favoriser les jumelages)
- Mesures incitatives (dont pour la gestion du stationnement)
- Accessibilité limitée au stationnement (place disponible ou coût)
- Promotion de la mesure
- Flexibilité dans l'organisation du travail et disponibilité d'un retour garanti



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de conducteur-trices et de passager-ères inscrits-es
- Nombre d'équipes de covoiturage formées et actives
- Connaissance du programme et taux de satisfaction des usager-ères



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Si possible, covoiturer avec les mêmes personnes le plus fréquemment possible
- Diminuer au maximum le nombre de personnes présentes dans le véhicule
- Porter le masque en tout temps dans le véhicule
- Nettoyer fréquemment les surfaces du véhicule
- Si possible, assurer une aération de l'habitacle

Pour toutes les recommandations, consulter le site de l'INSPQ

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

DÉFINIR LES CRITÈRES ET CHERCHER UNE PLATEFORME

Définir les critères de sélection en fonction :

- Des attentes, des motivations et des réticences du personnel
- Des conditions de succès (flexibilité et fiabilité, sécurité et confort, et gestion du stationnement)
- De différents autres éléments d'analyse (convivialité, types de trajet, fonctionnalités nécessaires, gestion et accès aux données)
- Des budgets disponibles

L'entente devrait entre autres comprendre :

- Les coûts d'opération
- L'accès à l'interface d'administration et aux données
- Les modifications à apporter à l'application, au besoin

02

CONCLURE UNE ENTENTE

03

DÉFINIR LES INCITATIFS

Exemples de mesures incitatives complémentaires :

- Rabais de la part d'une municipalité ou d'un employeur
- Retour garanti (directement sur la plateforme)
- Places de stationnement réservées et avantageuses



Assurez-vous du succès de la mesure!

L'implantation du covoiturage au sein d'une organisation ne peut pas rencontrer de succès sans que la plateforme technologique soit accompagnée d'incitatifs permettant d'encourager le mode de transport alternatif et d'une communication efficace.

04

PROMOUVOIR LE PROGRAMME

Coordonner la communication du programme :

- Cartographier les débarcadères du secteur
- Réaliser une campagne d'information
- Collaborer avec la communauté (des organisations voisines), si applicable



Pensez-y!

Les plateformes sur le marché ayant tendance à évoluer rapidement, fiez-vous aux experts dans le domaine pour connaître les meilleures pratiques du moment et rencontrer les fournisseurs les plus prometteurs.



Éléments à considérer :

- Les indicateurs de suivi (l'utilisation de la plateforme, des places de stationnement réservées, du budget pour les retours garantis)
- Les besoins du personnel (réponse aux besoins, atténuation des craintes)
- Le taux de satisfaction des utilisateur-trices

05

ÉVALUER ET AMÉLIORER

Pour aller plus loin :

La plateforme mobile Netlift permet de planifier les déplacements en covoiturage de sorte que les trajets et l'horaire conviennent aux chauffeurs et passagers. Des remboursements partiels au conducteur sont aussi gérés par l'application



L'expertise des CGD métropolitains :

Les CGD ont une connaissance fine des fournisseurs de plateforme de covoiturage ainsi qu'une maîtrise des défis et des enjeux de ce mode de transport. Cette expertise est primordiale pour le succès du covoiturage.

5.2 ORGANISATION DU STATIONNEMENT

Optimiser son stationnement pour les besoins des conducteur-trices de véhicules électriques



Cette mesure ne permet pas de diminuer le nombre d'automobilistes en solo qui utilisent votre stationnement. Pensez à inciter les conducteur-trices de véhicules électriques au covoiturage!



Le parc de véhicules électriques au Québec est en augmentation constante depuis plusieurs années. La vente de véhicules neufs à essence sera interdite au Québec à partir de 2035, annonçant une croissance de l'utilisation de véhicules électriques. L'installation d'une ou de plusieurs bornes de recharge électrique sur le lieu d'emploi peut participer au choix du type de véhicule que possède le personnel d'une entreprise.



- Avoir une entrée électrique avec une puissance résiduelle suffisante près des places de stationnement concernées
- Avoir l'espace disponible sur son site et/ou stationnement

Le saviez-vous? Plusieurs niveaux de bornes de recharge électriques sont disponibles sur le marché, offrant des temps de recharge différents. Pour les besoins résidentiels et commerciaux, le niveau 2 (borne de recharge de 240 V ou 7kW) est le plus souvent recommandé.



- Nombre de bornes électriques
- Comptage des véhicules en recharge
- Croissance du parc de véhicules hybrides et électriques
- Énergie consommée
- Transfert et parts modales de conducteur-trices de véhicules électriques



- Nettoyer fréquemment les équipements
- Demander aux utilisateur-trices de laver leurs mains avant et après l'usage de la borne électrique

 Pour toutes les recommandations, consulter le site de l'INSPQ

Avec la participation de

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

DÉFINIR LES BESOINS

Quelques étapes pour commencer :

- Identifier le nombre de bornes nécessaires
- Identifier l'espace dans le stationnement qui sera réservé aux véhicules électriques
- Identifier le budget alloué et les financements disponibles
- Identifier le niveau de performance désiré pour les bornes
- Vérifier les capacités électriques
- Identifier le public ayant accès aux bornes (personnel, clientèle, grand public)



Pensez-y!

L'ajout d'un transformateur spécifique selon le type de borne et la puissance requise peut être nécessaire.

Vous pouvez regrouper les espaces dédiés pour économiser sur le filage.

- Choisir un type de borne
- Choisir un fournisseur pour l'achat et l'installation des bornes
- Choisir un entrepreneur pour le marquage et la signalétique



Des subventions sont disponibles :

- Subvention fédérale pouvant atteindre 50 % du coût total du projet
- Subvention provinciale pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles.

02

CHOISIR LES ÉQUIPEMENTS ET L'AMÉNAGEMENT

03

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS

- Faire installer les bornes et du filage par un Maître électricien avec licence à la RBQ
- Effectuer le marquage au sol pour informer de l'exclusivité des places aux véhicules électriques

- Informer les visiteur-euses et les employé-es du site de la présence de bornes
- S'assurer que les bornes demeurent actives
- Réinitialiser la borne si une panne d'électricité survient

04

GÉRER, PROMOUVOIR ET MAINTENIR



Pensez-y!

Voyez si des bornes de Circuit électrique, un réseau de recharge public pour véhicules électriques, se trouvent à proximité de votre organisation !

- Évaluer l'utilisation des bornes et si le nombre est suffisant pour les besoins
- Ajouter des bornes si la demande excède le nombre de bornes disponibles
- Évaluer l'évolution du parc automobile électrique parmi le personnel pour prévoir la demande

05

FAIRE LE BILAN

Pour aller plus loin :

Réaménager le stationnement en faveur des modes de déplacement durables (covoiturage, déplacements actifs, véhicules électriques, etc.) et électrifier la flotte de véhicules de l'entreprise.



L'expertise des CGD métropolitains

Les CGD métropolitains offrent d'évaluer les besoins et les coûts associés à l'achat et à l'installation de bornes électriques et d'effectuer le lien avec les fournisseurs potentiels.

Ressources supplémentaires :



Transition énergétique Québec

Ressources naturelles Canada

Hydro-Québec

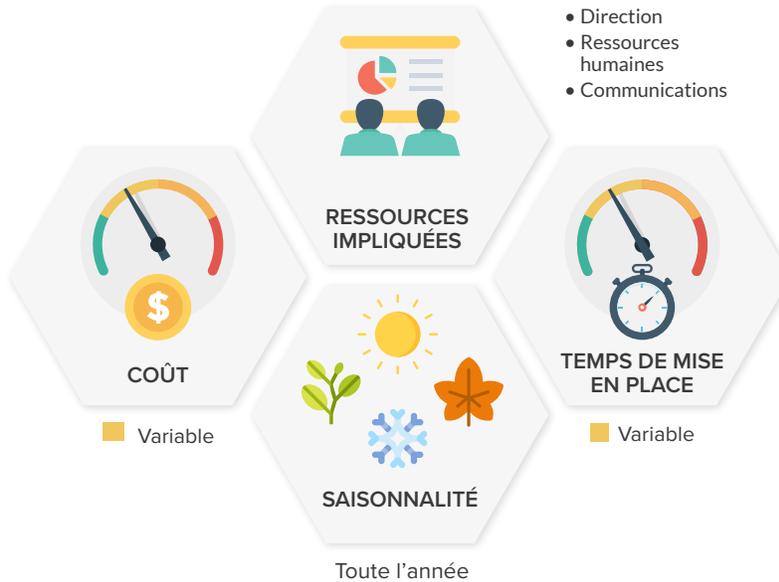
5.3 ORGANISATION DU STATIONNEMENT

Implanter une politique d'attribution des places et de tarification du stationnement



Cette mesure est particulièrement efficace lorsqu'elle est combinée à d'autres actions : aménagement d'allées piétonnes, mise en place d'une politique de mobilité durable, d'un programme de covoiturage, d'un programme de parking cash-out ou l'installation de bornes de recharges électriques.

- Direction
- Ressources humaines
- Communications



Une politique d'attribution des places et de tarification du stationnement est l'une des mesures les plus efficaces (et contraignantes) pour opérer un report modal vers des modes de transport plus durables. Pour mener à bien cette mesure, il est souhaitable que cette politique s'effectue dans le cadre d'une démarche de mobilité durable plus large, par exemple en débutant avec un plan de gestion des déplacements.



FACTEURS DE SUCCÈS

- Communication et collaboration avec toutes les parties prenantes
- Développement de règles claires et transparentes
- Accompagnement individuel du personnel
- Intégration d'un système de contrôle impartial et automatisé
- Attribution d'espace aux autres modes de transport (ex. : supports à vélos)



INDICATEURS DE SUIVI

- Taux d'occupation des places de stationnement
- Évolution des parts modales et report modal
- Gaz à effet de serre épargnés
- Taux de satisfaction des parties prenantes

Le saviez-vous? Appliquer un concept d'équité dans la gestion du stationnement (donner de l'espace et attribuer des ressources financières aux modes de transport alternatif à l'automobile en solo) constitue un levier important pour créer et maintenir un bon climat de travail.



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Respecter la distanciation sociale en créant des cheminements piétons efficaces
- Penser à nettoyer les bornes de paiement, les bornes de recharge électrique, les supports à vélos et tout autre équipement

 Pour toutes les recommandations, consulter le site de l'INSPQ

Avec la participation de

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

ÉVALUER LES BESOINS EN STATIONNEMENT

À considérer :

- Nombre total de travailleur-euses (et visiteur-euses)
- Nombre de travailleur-euses se rendant au travail en voiture
- Nombre de covoitureur-euses
- Taux de présence
- Taux d'occupation du stationnement
- Tarifs des places de stationnement

Méthode préférentielle : réduire le nombre de cases

- Intégrer des nouveaux critères : covoiturage, conduite d'un véhicule électrique, distance du lieu de travail/ temps de parcours, mobilité réduite, enfant à charge, femme enceinte, etc.
- Réattribuer les places chaque année
- Inciter le personnel à libérer leur place inutilisée

Méthode incitative : limiter les besoins

- Favoriser le télétravail pour éviter les déplacements
- Encourager l'utilisation des modes de transport alternatifs pour les déplacements professionnels
- Mettre à disposition et promouvoir des alternatives pour les déplacements domicile-travail (abonnements corporatifs de transport collectif, d'autopartage, de vélo en libre-service, etc.)
- Rapprocher de l'entrée du bâtiment les cases de stationnement dédiées au covoiturage et autopartage de même que les supports à vélos

02

CHOISIR LA MÉTHODE DE GESTION

03

ÉLABORER UNE POLITIQUE D'ATTRIBUTION ET DE TARIFICATION

- Définir le cadre de gouvernance
- Entrer en relation avec le gestionnaire immobilier ou de stationnement, au besoin
- Budgéter la mise en place d'un outil numérique d'attribution des places ou le temps dédié par un membre du personnel à l'attribution

Optimiser le stationnement ne veut pas dire passer son temps à s'en occuper !

La période de tests permet aux utilisateur-trices et aux gestionnaires de se familiariser avec l'outil. Une fois cette période passée, le lancement peut alors se faire sans encombre dans le respect de la politique de stationnement.

04

TESTER, METTRE EN ŒUVRE ET COMMUNIQUER

Considérations sanitaires

Prendre davantage de précautions en cas de covoiturage :

- Covoiturer avec les mêmes personnes le plus fréquemment possible
- Diminuer au maximum le nombre de personnes présentes dans le véhicule
- Porter le masque en tout temps dans le véhicule
- Nettoyer fréquemment les surfaces du véhicule
- Si possible, assurer une aération de l'habitacle



Faire le bilan annuel en considérant tous les facteurs :

- Utilisation du stationnement
- Gains financiers
- Impact environnemental (GES)
- Impacts sociaux (diminution du stress, report modal, etc.)
- Satisfaction du personnel

05

FAIRE LE BILAN

Pour aller plus loin :

Déposez une candidature pour obtenir l'Attestation stationnement écoresponsable du Conseil régional de l'environnement (CRE) Montréal



L'expertise des CGD métropolitains :

Les CGD disposent de nombreux outils et sont en lien avec un panel de partenaires permettant d'étudier et d'évaluer la gestion des aires de stationnement. Par ailleurs, une équipe travaille activement afin de débusquer les meilleures pratiques dans ce domaine.

